



les ailes du Moulin

Territoires  
en liens

Val d'Yerres Val de Seine  
en transition

# LE MOULIN ZÉLÉ

PROJET DE CAFÉ ASSOCIATIF INNOVANT  
- MOULIN DE LA GALETTE, BRUNOY -



<b>1. Introduction</b>	<b>5</b>
<b>2. Le contexte</b>	<b>6</b>
2.1. Plan de situation	6
2.2. État des lieux	7
2.3. Pré-diagnostic du quartier	9
Caractéristiques socio-démographiques	9
Des besoins identifiés	9
La forêt de Sénart	10
Une démarche de diagnostic partagé pour affiner l'identification des besoins	11
<b>3. Un projet aux multiples facettes</b>	<b>11</b>
3.1. Principes élémentaires des cafés associatifs	11
3.2. Les objectifs du <i>Moulin zélé</i>	12
3.3. La gouvernance, le fonctionnement	13
Une association dédiée	13
Une gouvernance transparente, participative et ouverte	13
Une démarche de suivi-évaluation	15
3.4. L'identité et la dynamique du lieu	15
3.5. Une programmation d'activités riche et continue, basée sur l'initiative citoyenne	16
Le café associatif et ses services associés	16
Des animations récurrentes au service des usagers	18
Des ateliers pratiques, nécessitant une certaine logistique	19
Des manifestations exceptionnelles	21
<b>4. Le modèle économique du projet</b>	<b>22</b>
4.1. L'activité café-restauration	22
La petite restauration	22
Les menus festifs	23
Boissons chaudes	23
Boissons fraîches	23
Boissons alcoolisées	24
Boissons alcoolisées lors d'événements exceptionnels	24
4.2. Un espace de vie sociale agréé	24
Prestation de service de la CAF	25
Aides à l'investissement	25
4.3. Service civique et apprentissage	26
4.4. Autres partenaires financiers	26
<b>5. Un équilibre budgétaire soigneusement élaboré</b>	<b>27</b>

5.1.	Les dépenses .....	27
	Charges liées au personnel .....	27
	Charges fixes .....	27
	Charges variables .....	27
5.2.	Les recettes .....	27
	Le café-restauration .....	27
	Mises à disposition récurrentes de salles .....	28
	Les activités .....	28
	Les adhésions .....	28
5.3.	Les moyens pour le démarrage .....	28
	Les investissements .....	28
	Financement participatif (crowdfunding) .....	29
5.4.	Le budget prévisionnel .....	29
<b>6.</b>	<b>Organisation logistique .....</b>	<b>29</b>
6.1.	Une gestion écologique intégrée .....	29
6.2.	La communication .....	30
	Communication de proximité .....	30
	Communication via internet et les réseaux sociaux .....	31
	Communication via la fidélisation de nos adhérents .....	31
<b>7.</b>	<b>Qui sommes nous ? Genèse et émergence du projet .....</b>	<b>32</b>
<b>8.</b>	<b>Contact.....</b>	<b>32</b>
<b>9.</b>	<b>Remerciements.....</b>	<b>33</b>
<b>10.</b>	<b>Annexes.....</b>	<b>33</b>
10.1.	Plan de financement - Budget prévisionnel .....	33
10.2.	Exemple de Carte de restauration .....	36
10.3.	Type d'ambiance et de décoration envisagé.....	38
10.4.	Exemple de planning d'animations .....	39
10.5.	Statuts de l'association <i>Les ailes du Moulin</i> .....	40
10.6.	Statuts de l'association <i>Territoires en liens</i> .....	45
10.7.	Exemple de règlement intérieur .....	50
10.8.	Compte rendu d'élection du bureau de Territoires en liens.....	55
10.9.	Guide méthodologique CAF pour la Création d'un EVS .....	56

## 1. INTRODUCTION

La Mairie de Brunoy a lancé un appel à projets relatif à l'occupation du **Moulin de la galette**, pour la **création d'un lieu d'animation de proximité**, en partenariat étroit avec les acteurs locaux du quartier et de la ville. Il s'agit de développer le lien social dans un cadre accueillant, avec une proposition de programmation riche et cohérente.



Souhaitant répondre à cet appel à projet, nous avons constitué un **collectif constitué d'habitants de Brunoy et de ses environs** porteurs de projets et de bénévoles engagés dans plusieurs associations du territoire. Nos **compétences** et nos **sensibilités** sont **diverses et complémentaires** : animation, restauration, culture, juridique, technique, environnement, finance...

Nous avons présenté notre projet de plusieurs manières, en créant un site internet et en distribuant des flyers dans le quartier et lors de la Fête des voisins le 19 mai dernier sur la *place des Fêtes*.

Afin de respecter une démarche participative et inclusive dès l'élaboration de ce projet, nous avons créé l'association **Les ailes du Moulin** (en cours de déclaration en Préfecture) avec le soutien de l'association **Territoires en liens** qui apporte son expérience et des références solides (voir [www.territoiresenliens.org](http://www.territoiresenliens.org)).

À cet effet, nous avons organisé une **assemblée générale constitutive** le 5 juin au même endroit, en rassemblant toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt pour notre projet lors des précédentes actions. Cette assemblée générale a ainsi rassemblé près de 50 personnes. Depuis, 32 personnes ont adhéré, ainsi que 5 familles et 3 associations.



Cette assemblée générale a permis d'élire un conseil d'administration, constitué comme suit :

- **Collège habitants du quartier** : Agathe Bordet, Xavier Fonquernie, Muriel Pouzet
- **Collège habitants hors quartier** : Sofia Boucetta, Loïc Lejay, Pierre Johnson
- **Collège associations** : Arnaud Tanguy pour Le Menhir Brunoy écologie, Emmanuel Gauvry pour Territoires en liens

Une **assemblée générale extraordinaire** sera convoquée après l'ouverture de la structure, afin de procéder à l'élargissement du conseil d'administration à des personnes **disponibles et volontaires** qui n'auraient pas assisté à la genèse du projet et qui voudraient s'y associer activement.

En attendant l'officialisation de la déclaration en préfecture de l'association *les ailes du Moulin*, et l'obtention de son numéro de SIRET, le présent dossier est réputé recevable de par le partenariat avec l'association Territoires en liens, dont les membres du bureau et le numéro de SIRET sont indiqués en annexe. Par conséquent, si c'est notre projet qui est retenu, et bien qu'il soit présenté sous double timbre, **seule l'association les ailes du Moulin sera signataire de la future convention avec la Ville**, et à ce titre responsable légale de la structure.

Ce dossier présente donc un projet de **structure polyvalente à vocation sociale, culturelle et environnementale**, gérée par des bénévoles et à moyen terme par plusieurs salariés. Son nom pourrait être **le Moulin zélé**. Si notre dossier est retenu, une réflexion ouverte permettra d'entériner le choix de ce nom, ou d'en proposer un autre.

## 2. LE CONTEXTE

Commençons par un tour d'horizon indispensable à une bonne définition du cadre du projet...

### 2.1. PLAN DE SITUATION

La Ville de Brunoy a racheté récemment le restaurant *Moulin*, historiquement appelé **Moulin de la galette** et construit en 1914. Ce lieu est emblématique de la vie du quartier au début du XXème siècle : On y retrouvait les guinguettes et les potinières du quartier.



Le Moulin de la galette est situé **place de la Pyramide** à l'entrée sud de la ville, en bordure de la nationale 6, laquelle traverse l'agglomération du **Val d'Yerres Val de Seine** entre Paris et Melun.

La place de la Pyramide est une place historique sur laquelle est implantée un obélisque du XVIIIème siècle, point de départ des chasses royales, classé monument historique. Mais depuis plusieurs décennies, cette entrée de ville a connu un lent processus de dévalorisation qui nuit à la dynamique du quartier.

Le Moulin de la galette se trouve également face à la **forêt de Sénart**, très bien desservie dans ce secteur par des routes forestières et des pistes cyclables.



## 2.2. ÉTAT DES LIEUX

Ces dernières années, *le Moulin de la galette* était un restaurant asiatique, dont l'ouverture avait été précédée de travaux d'aménagements importants. Mis à part la facilitation de l'accueil du public (rampe handicapée, mise aux normes des toilettes, plan d'évacuation...), ces travaux ne lui avaient apporté aucun cachet.

À l'heure actuelle, l'établissement représente 460 m<sup>2</sup> de bâti sur un terrain de 1022 m<sup>2</sup>. Il est constitué des zones suivantes (*voir les plans en annexe*) :

- **Un sous-sol d'environ 130 m<sup>2</sup>** constitué d'une cuisine récente dont l'état général est incertain, un passe-plat desservant le rez de chaussée et le premier étage, deux chambres froides, douche, toilettes, buanderie et plusieurs réserves ;
- **Un rez de chaussée d'environ 130 m<sup>2</sup>** d'un seul tenant, traversé par la base du moulin, avec bar et espace wok d'une part, et des toilettes d'autre part. Ce niveau comprend de nombreuses fenêtres au sud, est et ouest, et quatre portes donnant sur l'extérieur (une porte par façade) ;
- **Un premier étage de 80 m<sup>2</sup>**, vitré sur trois faces, avec un petit bureau dont l'aménagement n'a pas été terminé par l'ancien propriétaire, et des toilettes ;
- **Trois étages circulaires de 12 m<sup>2</sup>** chacun dans la tour du moulin, desservis par un escalier unique ;
- **Un petit balcon** au premier étage de la tour du moulin, donnant sur la façade sud ;
- **Une coursive** au dernier étage de la tour du moulin, faisant tout le tour du bâtiment, avec une vue dégagée sur le quartier, la place de la Pyramide et la forêt ;
- **Une cour extérieure avant** d'environ 180 m<sup>2</sup> entièrement carrelée ;
- **Une cour extérieure arrière** d'environ 300 m<sup>2</sup> entièrement bétonnée ;
- **Un passage bétonné** d'environ 10 m<sup>2</sup> le long de la façade ouest ;
- **Une bande de terre battue** d'environ 20 m<sup>2</sup> le long de la façade est.



### 2.3. PRÉ-DIAGNOSTIC DU QUARTIER

Pour répondre à l'appel à projet de la ville de Brunoy relatif à l'occupation du *Moulin de la galette*, cette proposition s'inscrit dans une **démarche participative**, depuis sa conception jusqu'à sa mise en œuvre et son fonctionnement quotidien. Celle-ci suppose la réalisation d'un diagnostic partagé associant une proportion significative de la population du quartier.

Compte-tenu du temps limité pour l'élaboration du projet, nous avons réalisé un **pré-diagnostic du quartier** basé sur ses **caractéristiques socio-démographiques**, et sur les besoins identifiés et exprimés par un **nombre significatif d'habitants** rencontrés ces dernières semaines.

Avant sa phase de mise en œuvre, ce pré-diagnostic sera donc **consolidé et affiné** avec l'aide des habitants et des acteurs locaux, afin que les activités proposées **répondent au mieux aux besoins** en s'appuyant sur des **ressources locales**, sans pour autant redonder les offres déjà existantes.

#### CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Historiquement quartier de villégiature et de guinguettes, le quartier Sud de Brunoy (quartier de la Pyramide) comporte environ 9 000 habitants. Quartier où la majorité de la population (67% à 79% selon les sources) est propriétaire, avec une majorité de maisons (61%) par rapport aux appartements, il se caractérise néanmoins par une certaine mixité sociale et générationnelle.

Le quartier se renouvelle lentement. Majoritairement pavillonnaire, **il s'est rajeuni ces dernières années**. Ce quartier résidentiel est **riche de plusieurs écoles** (Le Chêne (maternelle et primaire), les Ombrages (maternelle et primaire), la Montessorine, Saint-Pierre (de la maternelle au lycée, et études supérieures)).

On y trouve également le marché des Bosserons, plusieurs dizaines de commerces, deux cafés et quelques restaurants.

Par ailleurs, des associations et collectifs d'habitants sont à l'origine de **plusieurs initiatives dans le quartier** qu'ils cherchent à développer (Fête des voisins, pédibus, vides-greniers de proximité...).

Plusieurs projets immobiliers d'habitat collectif et de **restructuration urbaine** (transformation de la N6 en boulevard urbain, création d'espaces piétons) ambitionnent de redynamiser le quartier, et seront facilités par **l'existence d'un lieu créateur de lien social**.

#### DES BESOINS IDENTIFIÉS

Les habitants du quartier éprouvent le besoin d'un lieu où la vie citoyenne puisse s'exprimer : convivialité, échanges, rencontre intergénérationnelle, etc. En effet, ce quartier est relativement éloigné du centre-ville de Brunoy.

**Les personnes âgées** se sentent souvent isolées, elles recherchent souvent un lieu de rencontre, d'échange, d'accompagnement et d'animation, un lieu où partager le savoir historique du territoire, mais elles peuvent aussi apporter **expérience, savoir-faire et disponibilité**.

**Les jeunes du quartier** voudraient être davantage acteurs, mais surtout pouvoir bénéficier d'un espace de rencontre qui leur fait défaut. C'est donc spontanément qu'ils se réunissent sur la place des Fêtes, preuve s'il en est qu'un espace public de rencontre est un réel besoin.

Le quartier de la Pyramide a besoin de vivre, et de respirer. Trop peu d'activités y sont possibles. Peu de rencontres entre milieux sociaux et entre générations ont lieu, faute d'espace dédié à la rencontre et à la convivialité, alors



## UNE DÉMARCHE DE DIAGNOSTIC PARTAGÉ POUR AFFINER L'IDENTIFICATION DES BESOINS

Ce pré-diagnostic, même s'il fait ressortir des éléments essentiels, n'a pas la prétention d'être exhaustif.

En préparation de l'ouverture du *Moulin zélé*, il conviendra d'organiser un **diagnostic partagé** avec l'aide de ses futurs usagers. Ainsi les ressources du territoire, des personnes qui l'habitent et des acteurs locaux (associations, professionnels, services publics) seront répertoriées de manière exhaustive.

Grâce à cette **démarche participative**, de nouvelles attentes pourront être exprimées par les protagonistes, et des activités pourront ainsi être adaptées ou organisées pour y répondre.



## 3. UN PROJET AUX MULTIPLES FACETTES

La place de la Pyramide est un lieu central, historiquement fort, qui s'avère pertinent pour implanter un café associatif participant à la revitalisation du quartier en augmentant son attrait. Forts de ces différents constats et du grand potentiel que représente l'établissement du *Moulin de la galette*, vous découvrirez dans ce document un projet **qui va bien au-delà du principe d'un simple café associatif** : c'est le projet d'un lieu aux **vocations multiples, ouvert et participatif**, d'un lieu conçu et animé pour ses habitants et par ses habitants, **rayonnant** vers les communes du Val d'Yerres Val de Seine et frontalières de la Forêt de Sénart.

### 3.1. PRINCIPES ÉLÉMENTAIRES DES CAFÉS ASSOCIATIFS

Une partie de notre équipe fait une veille depuis plusieurs années sur les cafés associatifs et autres innovations citoyennes (tiers lieux, ateliers coopératifs de réparation de vélos ou d'auto-construction, bibliothèques partagées, repair cafés, web cafés, jardins partagés, fablab, etc...).

Pour s'imprégner de leur démarche, des membres de notre collectif sont allés découvrir plusieurs cafés associatifs :

- À Paris : **le 3ème café** (3ème arrondissement) et **le Moulin à café** (14ème arrondissement) ;
- À Bordeaux : **le Petit grain** ;
- À Rouen : **la Cantine** (restaurant associatif).

Nous en avons tiré des enseignements importants sur la **dynamique d'animation**, le **modèle économique** et le **mode de gestion**. Ces éléments ont permis de nourrir le projet décrit dans ce dossier.

En Ile-de-France, on ne trouve des cafés associatifs qu'à Paris (6 cafés associatifs recensés), un en Seine-et-Marne et un dans les Yvelines. Il n'y a aucun café associatif avec une offre à destination d'un large public en Essonne, même si le cinéma de Ris Orangis propose des boissons avant et après les projections, et à Sainte-Geneviève-des-Bois, un programme est en cours d'élaboration pour réhabiliter l'ancienne piscine municipale et la transformer en un lieu collaboratif de 1500 m<sup>2</sup>.

Dans tous les cas, et quelle que soit la programmation et les services proposés, l'activité d'un café associatif repose sur un **socle solide de bénévoles**. Ce sont les membres actifs de la structure qui gère et assume la responsabilité légale du lieu, définit la ligne éditoriale et la programmation des animations, coordonne les relations avec les partenaires.

Quand les conditions économiques le permettent, l'équipe d'un café associatif se renforce d'**un ou plusieurs salariés** ou **prestataires extérieurs**, qui assurent la gestion technique du lieu (restauration, logistique, communication, comptabilité...).

**Les usagers du lieu, occasionnels ou récurrents, doivent obligatoirement être adhérents de la structure**. Il s'agit le plus souvent d'une adhésion annuelle au montant assez symbolique. C'est cette condition qui permet à la structure de justifier une activité qui ne s'inscrit pas dans le secteur concurrentiel et marchand. L'adhésion permet aux usagers de bénéficier des différents **services gratuits ou payants** proposés par la structure, mais aussi de pouvoir **participer aux instances de gouvernance**. Ces adhérents représentent également un **relais de communication** important pour la fréquentation du lieu.

Dans tous les cas, un café associatif repose sur **une gestion participative, démocratique, transparente et ouverte**, socle indispensable pour garantir **le sérieux, la crédibilité, la conformité aux attentes et la pérennité** de l'activité du lieu.

**Forts de ces observations, nous avons défini ensemble des objectifs ambitieux mais réalistes et un modèle de gouvernance solide.**



### 3.2. LES OBJECTIFS DU MOULIN ZÉLÉ

Le *Moulin zélé* animera la vie locale par le développement et la coordination des missions suivantes :

- assurer un service de **café associatif**, lieu social et culturel de proximité ouvert à tous ;
- favoriser l'expression des besoins, les échanges et les rencontres entre les habitants du quartier et plus largement du territoire, dans un **esprit convivial, solidaire et intergénérationnel** ;
- accompagner ou soutenir des initiatives visant à l'**animation du territoire**, la **création de lien social**, l'**amélioration du cadre de vie**, la promotion de l'**éducation populaire**, le développement d'une **citoyenneté active, éco-responsable** et sensible aux **enjeux environnementaux** ;
- encourager la **participation effective** des membres et des habitants aux projets et aux activités ;
- dynamiser le territoire, valoriser ses qualités **historiques, géographiques, culturelles, environnementales**, son **potentiel économique**, y impulser une démarche de **transition écologique**, en **augmenter l'attrait** par la réalisation de toutes ces missions ;
- mettre en œuvre des **pratiques écologiques et de bon sens** dans chacune de ses actions.

### 3.3. LA GOUVERNANCE, LE FONCTIONNEMENT

#### UNE ASSOCIATION DÉDIÉE

Ce lieu unique sera géré par **les ailes du Moulin**, association loi 1901 à but non lucratif, créée spécifiquement pour porter ce projet (*Voir les statuts en annexe*), qui sera **l'unique signataire** de la **convention d'occupation domaniale simple** avec la Ville, et le responsable légal de la gestion de la structure.

L'association est dirigée par un conseil d'administration composé de 5 à 14 membres (personnes physiques ou morales représentées par une personne physique).

Les candidats sont des membres de l'association de **16 ans ou plus**. Dans la mesure du possible :

- 2 à 4 membres appartiennent au collège des membres individuels habitant le quartier ;
- 1 à 4 membres appartiennent au collège des membres individuels n'habitant pas le quartier ;
- 2 à 6 membres appartiennent au collège des associations membres ;

Dans la mesure du possible, une **diversité culturelle et d'âge ainsi que la parité des sexes** est respectée au sein des élus au conseil d'administration.

Le conseil d'administration élit en son sein un bureau composé de :

- Deux co-président.e.s ;
- Un.e secrétaire ;
- Un.e trésorier.ère ;
- Un.e vice-secrétaire et/ou un.e vice-trésorier.ère si les besoins s'en font sentir.

Dans la mesure du possible, la parité des sexes devra être respectée.

#### UNE GOUVERNANCE TRANSPARENTE, PARTICIPATIVE ET OUVERTE

En préalable des résultats du diagnostic partagé et de l'affinage du projet qui en résulte, nous avons élaboré un mode de gouvernance souple et adaptatif par le biais d'instances opérationnelles.

Extrait des statuts des *ailes du Moulin* :

*Le conseil d'administration délègue certaines de ses responsabilités à des groupes de travail qu'il décide de créer selon les besoins qu'il identifie, et qui peuvent dans certains cas être ouverts à des personnes physiques ou morales non-membres. Leur fonctionnement est régi par le règlement intérieur. Il peut créer par exemple :*

- **Un comité technique** : *Y siègent des représentants opérationnels de la structure (membres bénévoles et salariés), un ou plusieurs représentants de la Ville (élus et services), des représentants des autres partenaires privilégiés (institutionnels et associatifs) impliqués directement ou indirectement dans le fonctionnement de la structure et son orientation stratégique. Il permet une concertation et une coordination entre la structure et ses partenaires dans le cadre de leurs activités communes.*
- **Un comité d'animation** : *En charge de la programmation des activités et des manifestations, il est constitué de membres de l'association, et peut être ponctuellement élargi à des intervenants extérieurs ou des porteurs de projets en fonction des circonstances.*



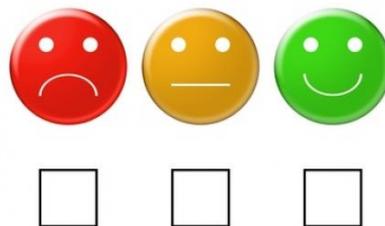
## UNE DÉMARCHE DE SUIVI-ÉVALUATION

Conformément à la méthodologie de **diagnostic partagé** que nous allons mettre en œuvre, il est nécessaire d'effectuer un **suivi et une évaluation** régulière du déploiement du projet avec l'aide du **comité technique**, en fonction des objectifs partagés, et également des activités réalisées. Une synthèse des conclusions pour l'ensemble du projet sera formalisée tous les ans ou tous les deux ans.

Concernant les activités, certains indicateurs de réussite les activités semblent évidents :

- Nombre de personnes organisant l'activité
- Nombre et type de personnes bénéficiant de l'activité, et indice de satisfaction
- Qualité / quantité de la production issue de l'activité le cas échéant
- Densité et variété des activités proposées, conséquences logistiques et économiques pour la structure

Bien sûr, d'autres indicateurs seront à définir au cas par cas selon leur degré de pertinence.



### 3.4. L'IDENTITÉ ET LA DYNAMIQUE DU LIEU

*Le Moulin zélé* sera un lieu convivial où les adhérents pourront se retrouver autour d'un verre, d'un repas, d'**activités simples** (jeux, conversations, préparation une balade, exposition artistique...) ou d'**activités plus riches** (ateliers, services, manifestations exceptionnelles...).

Ainsi, ces activités seront organisées autour de **trois axes principaux** :

- **Social, solidaire et citoyen**
- **Culturel et artistique**
- **Environnemental et écologique**

Idéalement situé sur la lisière de la forêt de Sénart mais également sur un axe fréquenté, *le Moulin zélé* offrira aux promeneurs ou aux personnes de passage un lieu accueillant après la promenade ou pour trouver un renseignement. L'occasion pour eux de découvrir les nombreuses activités proposées et de revenir y participer, mais également de comprendre à travers elles une **dynamique de territoire**, y compris sur des aspects **géographiques, historiques ou économiques**, augmentant ainsi son attrait.



### 3.5. UNE PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS RICHE ET CONTINUE, BASÉE SUR L'INITIATIVE CITOYENNE

La programmation des activités sera basée sur les **propositions des adhérents** des *ails du Moulin*, mais aussi à **l'initiative des acteurs locaux**, associations et institutions. Chacun est ainsi invité à faire part de ses idées, **mais aussi à proposer son temps et ses compétences** pour participer à la vie du lieu.

Ces activités devront s'inscrire dans les missions du *Moulin zélé* à destination des différents publics (jeunes, adultes, seniors, familles...), en faisant écho aux **ressources et besoins identifiés** durant le **diagnostic partagé**.

#### LE CAFÉ ASSOCIATIF ET SES SERVICES ASSOCIÉS

Le **café associatif** du *Moulin zélé* est un lieu de rencontre et de convivialité qui constitue le **service fondamental** de la structure et qui représente la **plus grande amplitude horaire** proposée par l'établissement. Outre les consommations et la petite restauration proposée aux adhérents, **l'animation d'accueil** assuré par les bénévoles ou les salariés spécialement formés donne l'accès à **de nombreux autres services** :

- **Accueil, orientation et accompagnement** des nouveaux venus ou des adhérents vers les activités du *Moulin zélé*, ou vers les acteurs locaux et les services publics (office du tourisme, services administratifs).
- **Informations sur le tourisme et la vie locale** : Actualité associative, culturelle et artistique du quartier, de la Ville, du territoire, prioritairement en lien avec la ligne éditoriale du *Moulin zélé*.  
*Partenariats envisagés* : Services de la Ville, Office du tourisme, Maison de l'environnement, ONF.
- **Bibliothèque** : Mise à disposition de livres consultables sur place, notamment sur les thématiques abordées ou mises en œuvre au *Moulin zélé* (arts, culture, musique, cuisine, jardinage...), source d'inspiration pour les bénévoles.  
*Partenariats envisagés* : Bibliothèque pour tous, Médiathèque de Brunoy, apports des bénévoles.
- **Jeux de société en libre accès** : Quoi de plus agréable que de partager une partie de bridge ou de scrabble en dégustant un thé et une pâtisserie ? L'occasion de se donner rendez-vous à plusieurs ou de nouer de nouvelles relations...  
*Partenariats envisagés* : La Fabrique à Neuf, les adhérents, Cellules grises.



- **Web-café et services bureautiques** : Pour réaliser certaines démarches administratives, ou pour les lycéens, étudiants, un accès internet et un ordinateur équipé de logiciels libres et de matériel bureautique permettra de rédiger un courrier ou un rapport de stage, de l'imprimer en couleurs, de le relier, de massicoter ou de plastifier un document, avec si nécessaire l'accompagnement d'un bénévole. Ce même matériel permettra de préparer les documents de communication du *Moulin zélé*.



- **Mise à disposition ponctuelle d'une salle de réunion avec écran et vidéoprojecteur** : Un service qui sera proposé aux associations ou groupes de travail désirant réunir leurs membres, organiser un conseil d'administration ou tout autre travail participatif conforme à la charte du *Moulin zélé*.
- **Mise disposition ponctuelle d'une salle pour activités sportives compatibles** : Les cours de certaines activités sportives pourront être assurés dans les locaux du *Moulin zélé*, dès lors qu'ils s'avèrent compatibles avec cette pratique (absence de vestiaire et de douche).
- **Mise disposition ponctuelle d'une salle pour activités culturelles ou artistiques** (exposition, cours de dessin, peinture, musique, théâtre) : Idem que ci-dessus.
- **Mise à disposition d'un espace pour des activités spécifiques** : Par exemple la distribution des paniers de légumes biologiques de l'AMAP La Brunoyse.



- **Location de vélos classiques et de vélos extraordinaires** : Un service de location de vélos est chargé de symboles dans le quartier de Gervaise, et la proximité de la forêt de Sénart offre une opportunité unique de proposer un tel service pour une promenade en famille (remorque en option pour transporter le pique-nique !) ou découvrir la pratique de “vélos extraordinaires” (vélos couchés, vélos cargo en famille, tandems, tandems pour personnes malvoyantes...). Et pourquoi pas traverser ainsi la forêt pour rejoindre la maison Daudet à Draveil, qui se propose d’être un partenaire du *Moulin zélé* ? Les deux entités seraient alors reliées par une route forestière **d’un moulin à l’autre...**

**Partenariats possibles** : VELYVE, Vélo-école de Brunoy / **Mécénat possible** : Fondation Décathlon, IKEA



#### DES ANIMATIONS RÉCURRENTES AU SERVICE DES USAGERS

Nos échanges avec de nombreux acteurs locaux nous ont permis de rencontrer plusieurs porteurs de projet et d’envisager différents partenariats. Parmi les animations évoquées :

- **Réseau d’échanges de savoirs** : Le Moulin zélé se veut un lieu de rencontre et de convergence pour des savoirs et savoir-faire multiples.  
**Porteur de projet** : SEL du Val d’Yerres
- **Théâtre, matchs d’improvisation** : Répétitions ou représentations de théâtre trouveront des locaux accueillants et un public attentif.  
**Porteur de projet** : Art scénic
- **Café littéraire** : L’occasion de découvrir de nouveaux ouvrages et de rencontrer leurs auteurs.  
**Porteurs de projet** : Le Menhir Brunoy Écologie, Annie Christau
- **Expositions** : Les artistes sont nombreux dans le quartier et dans la ville. Le Moulin représente un lieu d’exposition idéal pour valoriser ces atouts sur le territoire.  
**Porteuses de projet** : Ellie Khounlivong, Magali Arbib, Nafissa Harvoire, Marie-Noëlle Sarget, Céline Rochelle... / **Partenariat possible** : Musée Robert Dubois-Corneau
- **Jeux vidéo en multijoueurs** : Une animation plus spécifiquement destinée aux jeunes, qui pourront découvrir par ce biais les autres activités proposées par le *Moulin zélé*, et s’y investir le cas échéant.  
**Porteurs de projet** : Des jeunes du quartier

- **Ludothèque** : Des activités ludiques et d'éveil récurrentes permettent aux enfants comme à leurs parents de se rencontrer dans un espace spécialement adapté. Des ateliers de parentalité font partie du projet.

**Porteuse de projet** : Marilyn Vigneron

- **Tournois ou découverte de jeux de société** : Qu'ils soient classiques ou atypiques, les jeux de société font un retour en force depuis quelques années. Une occasion unique de se réunir en famille ou de faire de nouvelles découvertes.

**Porteur de projet** : Illudie



- **Permanences info-énergie** : Les horaires d'ouverture du café associatif offrent l'occasion d'organiser des permanences d'information pour les habitants par différents organismes publics.

**Partenariats envisagés** : Maison de l'habitat 91, ADEME

- **Ecriture d'un journal de quartier** : Et pourquoi pas raconter l'histoire passée, actuelle et à venir du quartier et de ses habitants à travers un journal qui pourrait s'appeler *le Moulin de la gazette* ?

**Porteur de projet** : Ingrid Ben

#### DES ATELIERS PRATIQUES, NÉCESSITANT UNE CERTAINE LOGISTIQUE

Quelques exemples d'ateliers possibles :

- **Lecture, écriture et contes** : Ateliers adultes, enfants, programmations thématiques et/ou croisées...  
**Partenariats possibles** : Terre à conter, L'ECLERC des Bossérons, la Bibliothèque pour tous, La Maison Alphonse Daudet, les Bouches Décousues
- **Ateliers en lien avec les écoles du quartier et de la ville** : Pour illustrer notamment le programme d'Éducation au développement durable de cycle 2 en école élémentaire, le *Moulin zélé* pourra proposer des ateliers thématiques et se mettre en lien avec des intervenants pour enrichir la démarche des enseignants et amener les enfants à découvrir d'autres lieux et la forêt.

**Partenariats envisagés :** École des Ombrages , École des Chênes, École Robert Dubois.

- **Cours et ateliers d'arts plastiques :** Sous la forme d'ateliers de découverte ou de cours récurrents, le Moulin zélé peut accueillir de nombreuses initiatives artistiques, dessin, pastel, peinture sur parapluies  
**Partenariats possibles :** Agnès Foiret, Martial Heubert
- **Cours et ateliers de musique et chorale :** Un autre vivier artistique à Brunoy qui trouvera un soutien logistique et un public à l'écoute au Moulin zélé.  
**Partenariats possibles :** La chorale du GREA...
- **Ateliers culinaires :** Découvrir et faire découvrir des spécialités régionales, cuisines du monde, cuisine bio et/ou végétarienne...  
**Partenariats possibles :** Sylvie Lavandier, Le trait d'union, association franco-portugaise, Territoires en liens...



- **Troc-aux-plantes, troc-aux-graines :** Une nouvelle occasion d'enrichir son jardin ou ses pots grâce à des rencontres conviviales.  
**Partenariat possible :** AMAP La Brunoyse, Les incroyables comestibles de l'Essonne
- **Culture en bacs potagers :** L'esplanade du Moulin offre une exposition plein sud, idéale pour faire pousser salades, persil et ciboulette bio, bien utiles pour assaisonner les plats proposés au *Moulin zélé* !  
**Partenariat possible :** Territoires en liens, Les incroyables comestibles de l'Essonne
- **Disco-soupe :** Épluchons tous ensemble en musique les légumes invendus de nos commerces locaux pour lutter contre le gaspillage alimentaire...  
**Partenariat possible :** Territoires en liens, AMAP La Brunoyse, l'Attribut de Draveil

- **Gratifieria (brocante gratuite)** : Un succès garanti pour cette opération organisée notamment à chaque Fête de la transition du Val d'Yerres Val de Seine.  
*Porteur de projet* : Territoires en liens, La Fabrique à Neuf
- **Repair-café** : Halte à l'obsolescence programmée ! Il est souvent si facile d'apprendre à réparer des objets du quotidien, de l'électro-ménager ou un ordinateur...  
*Partenariats possibles* : Territoires en liens, l'Atelier ITech



- **Réparation et auto-réparation de vélo** : En écho avec la location de vélos, cet atelier permet à tout un chacun d'apprendre les gestes de base pour entretenir sa monture.  
*Partenariats possibles* : VELYVE, Cyclocoop91
- **Auto-construction et upcycling** : Ré-utiliser et détourner des objets du quotidien délaissés, en leur donnant une nouvelle vie.  
*Partenariat possible* : DIY et Compagnie, Véronique Jullien, Nathalie Rodier, La Fabrique à Neuf
- **Réaliser soi-même ses cosmétiques ou ses produits d'entretien écologiques** : Se préserver des produits toxiques du quotidien par des recettes de grand-mères ou innovantes, mais qui ont fait leurs preuves !  
*Partenariat possible* : Territoires en liens
- **Création d'un espace numérique et d'un fab-lab** : Au-delà du service bureautique proposé au quotidien, un ambitieux projet alliant **apprentissage intergénérationnel des outils numériques**, découverte et utilisation des **logiciels libres**, réusage et remise à niveau de **vieux ordinateurs**, et **fab-lab** (atelier partagé d'outils numériques de création et d'usage) trouverai naturellement sa place dans un local adapté du *Moulin zélé*.

#### DES MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES

Projections-débats, conférences, concerts, événements festifs publics (Fête de la musique, Fête du Moulin de la galette, Fête des voisins...), les occasions ne manquent pas pour animer les soirées du Moulin zélé, sur une programmation riche, variée, mais toujours dans la ligne éditoriale du lieu.

## 4. LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DU PROJET

Le projet des *ails du Moulin* répond à la double contrainte de l'appel à projets : créer de la valeur sociale et trouver un équilibre économique, en s'inscrivant dans le cadre de l'économie sociale, solidaire et circulaire.

Le budget élaboré par l'association tient compte de cet objectif de création de valeur sociale et de la contrainte de l'équilibre économique. L'ampleur des activités rendra nécessaire la création d'au moins un emploi salarié la première ou deuxième année de la création du lieu. La reconnaissance de la valeur sociale du lieu permettra de prétendre à des financements qui contribueront, avec le développement de l'activité, à pérenniser son modèle économique.

La durée de la convention de mise à disposition du lieu, fixée initialement à 7 ans, pourra être reconduite si telle est la volonté des deux parties. Les résultats annuels ou bi-annuels du processus de suivi-évaluation pourront constituer des paramètres de prise de décision pour la reconduction de ladite convention par la Ville de Brunoy. Parmi les paramètres à prendre en compte pourra figurer également la pérennité des emplois créés.

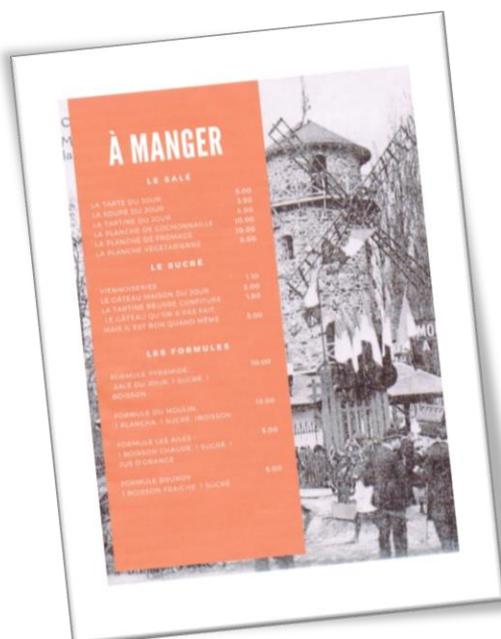
### 4.1. L'ACTIVITÉ CAFÉ-RESTAURATION

Sans pour autant avoir une vocation lucrative, le *Moulin zélé* a pour ambition d'atteindre l'équilibre financier sur son activité de café et restauration, en dégagant suffisamment de recettes pour couvrir ses charges mais aussi pour rémunérer à moyen terme un ou plusieurs salariés dédiés à cette activité.

La vaisselle récupérée auprès de la *Fabrique à Neuf* et via le réseau *Passe à ton voisin*, par nature hétéroclyte, met en œuvre le principe de réusage visant à donner une seconde vie aux objets. L'idée est d'inciter par l'exemple à de nouvelles pratiques au regard de la consommation.

#### LA PETITE RESTAURATION

Une carte simple et de qualité (*voir annexes*) sera proposée aux adhérents des *ails du Moulin*, élaborée en privilégiant les produits locaux, de saison, en circuits courts et biologiques dans la mesure du possible. **Plusieurs fournisseurs et grossistes** répondant à ces critères ont déjà été identifiés. Un rapprochement avec le maraîcher de l'AMAP La Brunoise et d'autres **maraîchers locaux** sera étudié. Certains **commerçants locaux** (boulangers...) seront régulièrement sollicités.



## LES MENUS FESTIFS

Afin d'offrir la possibilité aux habitants du quartier de **fêter des événements familiaux** dans l'esprit du *Moulin de la galette* d'antan, une formule de **privatisation partielle de la grande salle avec menu personnalisé** sera proposée à partir d'un certain nombre de couverts.

De même, il sera également possible à des **entreprises** d'organiser des **déjeuners-réunions** le midi en semaine.

Ces prestations assureront un complément de revenus significatif à l'activité restauration, avec l'aide de bénévoles venant renforcer l'équipe pour ces occasions.

## BOISSONS CHAUDES

Café, thé, chocolat chaud, préparés dans la mesure du possible avec des **ingrédients biologiques et/ou issus du commerce équitable**.

## BOISSONS FRAÎCHES

Sirops artisanaux biologiques à l'eau filtrée avec ou sans bulles (gazéification), citronnade maison, jus d'oranges fraîchement pressées, smoothies selon la saison...



L'idée est de **limiter au maximum l'offre de sodas industriels**, parfois nocifs pour la santé et apportant peu à l'économie locale, ce qui permet de se démarquer des cafés et bars traditionnels, et de proposer une offre **alternative, qualitative** et pour autant **abordable**.



## BOISSONS ALCOOLISÉES

La vente de boissons faiblement alcoolisées (bière locale, vin au verre et cidre bio : groupe 2), si elle doit rester modérée et contrôlée, permet tout de même de dégager des bénéfices supplémentaires significatifs.

La réglementation en vigueur n'oblige pas une association à détenir une licence **si la vente des boissons alcoolisées est réservée à ses membres**, ce qui sera de toute façon le cas de tous les usagers du *Moulin zélé*. Bien entendu, seuls les membres majeurs sont concernés.

**“Si une association ouvre un bar fixe pour ses membres, elle est dispensée de démarche, si elle respecte les deux conditions suivantes :**

- l'ouverture du bar n'a pas pour but de réaliser de bénéfices,
- les boissons disponibles ne comportent pas ou peu d'alcool (elles appartiennent aux groupes 1 à 3 de la classification officielle des boissons).

Dans le cas contraire, l'association est considérée comme exerçant une activité commerciale et doit posséder une licence de restaurant ou de débit de boissons.

**Incidences fiscales :** L'ouverture de buvettes ou de bars n'entraîne aucune démarche particulière auprès de l'administration fiscale. Les recettes générées par cette activité sont considérées comme recettes lucratives, soumises à déclaration et à imposition :

- dès le premier euro, si elles occupent une part prépondérante dans le budget de l'association,
- au-delà du seuil des 61 145 € annuels, si elles sont accessoires.”

Source : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F24345>

## BOISSONS ALCOOLISÉES LORS D'ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

Le *Moulin zélé* ayant aussi pour vocation d'organiser ou de participer à des manifestations exceptionnelles (Fête de la musique, Fête du Moulin de la galette...), un arrêté municipal sera demandé au cas par cas pour demander la possibilité de vendre des boissons faiblement alcoolisées aux non-membres majeurs, dans la limite légale de 5 arrêtés par an.

**Voir en annexe un exemple de carte de restauration et de boissons.**

### 4.2. UN ESPACE DE VIE SOCIALE AGRÉÉ

Parallèlement à l'activité café-restauration, la dimension sociale de la structure l'autorise à demander l'**agrément Espace de vie sociale (EVS) à la CAF**. Ainsi, après quelques mois de fonctionnement, **des fonds supplémentaires** pourront abonder le budget de la structure sur le volet **activités / animation / accompagnement**, avec la création d'un poste de directeur et d'un ou plusieurs animateurs professionnels.

La méthodologie d'agrément pour les associations est clairement décrite dans un guide simple et détaillé (*voir annexes*), et un accompagnement est proposé par la CAF.

## PRESTATION DE SERVICE DE LA CAF

Prestation de service octroyée à des structures de taille réduite qui assurent des missions d'animation de la vie sociale :

- **Taux de co-financement** : 50 % des dépenses de fonctionnement dans la limite d'un plafond.
- **Plafond appliqué** : 35 973 euros en 2016.

Par ailleurs, et ce afin de soutenir au mieux les Espaces de vie sociale, la CAF de l'Essonne alloue, sur ses fonds locaux et dans le cadre des deux premières années d'exercice, une subvention supplémentaire visant à doubler le montant de la prestation de service tel que présenté plus haut.

- **Modalités de versement** : Le paiement est effectué sur production du bilan d'activité et des justificatifs qui doivent être produits au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'année du droit (N) examiné.
- **Pièces justificatives pour le paiement de la prestation** : le compte de résultats N-1 et le budget prévisionnel N (analytique) ; le rapport d'activité et/ou état de réalisation des actions.

Ce complément au budget de fonctionnement permettra également de faire appel à des intervenants ou prestataires extérieurs payants (associations, conférenciers, artistes) qui pourront prendre en charge certaines activités à haute valeur socio-culturelle.

## AIDES À L'INVESTISSEMENT

Des aides à l'investissement complètent le dispositif :

- **Création** : Participation financière potentielle de 600 €/m<sup>2</sup> dans la limite 100m<sup>2</sup>, soit 60 000 euros.
- **Aménagement** : Participation financière potentielle de 200 euros/m<sup>2</sup> dans la limite de 100m<sup>2</sup>, soit 20 000 euros.

Enfin, la fédération des centres sociaux et socio-culturels de l'Essonne assure un accompagnement méthodologique auprès des gestionnaires d'équipements en cours d'agrément. À ce titre, un financement prenant la forme d'une subvention annuelle lui est octroyée.



### 4.3. SERVICE CIVIQUE ET APPRENTISSAGE

Au terme de la première année, l'équipe d'animation du *Moulin zélé* pourra être renforcée par un jeune de 16-25 ans en **Service civique**, que ce soit sur le volet **culture et loisirs, éducation pour tous ou environnement**. Son indemnité est prise en charge à 100% par l'État.

Au-delà des bénévoles et des salariés, un partenariat sera proposé auprès de la section hôtelière du lycée Saint-Pierre, qui pourra ainsi dépêcher un apprenti en renfort de l'équipe restauration.

Ainsi, la structure entend non seulement créer plusieurs emplois mais encore aider des jeunes à entrer dans la vie active.

### 4.4. AUTRES PARTENAIRES FINANCIERS

La mise en place de certaines activités (location de vélos, fab-lab...) nécessitera un investissement progressif mais parfois conséquent, pour une rentabilité inexistante ou de long terme. La diversité des domaines abordés au *Moulin zélé* nous permet de faire appel à des financeurs ou partenaires dédiés (liste non exhaustive) :

- Fondation de France dans le cadre de ses appels à projets
- Fondation MACIF
- Mécènes ou sponsors privés : DECATHLON, IKEA, LEROY MERLIN...



## 5. UN ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE SOIGNEUSEMENT ÉLABORÉ

### 5.1. LES DÉPENSES

(Voir le tableau budget prévisionnel dans les annexes)

#### CHARGES LIÉES AU PERSONNEL

Les deux premières années, la coordination et la gestion du lieu seront uniquement assurées par des bénévoles. Par contre, la première année doit voir l'embauche d'un cuisinier. Dès la deuxième année, le développement des activités générant des ventes devraient permettre de salarier un.e directeur.trice de la structure.

#### CHARGES FIXES

Les charges fixes correspondront principalement aux charges d'exploitation du lieu (redevance, électricité, gaz, internet), aux assurances et aux droits SACEM.

Le Moulin de la galette est considéré comme local commercial. À ce titre, **il n'est pas soumis à la taxe d'habitation**. Néanmoins, de par son activité à but non lucratif, une demande d'exonération sera adressée par la Ville aux services fiscaux concernant la taxe sur les locaux commerciaux.

#### CHARGES VARIABLES

Elles sont liées à l'activité de la structure (matières premières pour la restauration, travaux, autres investissements, charges exceptionnelles...).

### 5.2. LES RECETTES

Les recettes de l'association les ailes du Moulin, en charge de la gestion du lieu, se répartissent entre :

- Recettes propres provenant des adhésions et des activités (entre 60 et 68%)
- Subventions et agrément Espace de Vie Sociale à partir de l'année 2

La projection concernant les recettes propres (volet "détail ca" du fichier Excel) a été soigneusement établie sur la base de l'expérience des membres du conseil d'administration de l'association, de personnes ressources, et d'une analyse minutieuse de chacune des activités proposées. Elle part de l'hypothèse d'activités payantes 5 jours par semaine, de prix adaptés.

À ce jour, celle-ci permet d'établir une projection des recettes pour les activités suivantes :

#### LE CAFÉ-RESTAURATION

Elles reposent sur la base d'un volume hebdomadaire moyen de :

- 50 portions à 3 € la première année, en progression modérée les années suivantes (+20%) auxquels s'ajoutent des goûters
- 100 boissons non alcoolisées ou faiblement alcoolisées (bière, vin, cidre)
- 40 couverts en restauration ordinaire

Ces postes sont ceux qui généreront un peu plus des deux tiers du chiffre d'affaires, elles sont donc indispensables pour l'équilibre économique du lieu.

## MISES À DISPOSITION RÉCURRENTES DE SALLES

Elles se feront en principe sur un créneau hebdomadaire tout au long de l'année, répondant ainsi aux besoins de nombreuses associations culturelles ou sportives (principalement des activités d'intérieur comme le yoga).

Les mises à dispositions d'un créneau pour des activités libérales conformes à l'objet du lieu (sophrologie, par exemple) se feront en fonction des créneaux laissés disponibles par les associations et les autres activités.

## LES ACTIVITÉS

- **Les activités gratuites** : Les activités n'engageant pas de frais particuliers de fournitures ou d'intervenants, seront accessibles **sur simple adhésion annuelle**.
- **Les activités payantes** : Les activités récurrentes engendrant des frais seront accessibles **sur cotisation**. Ces cotisations s'ajoutent aux adhésions, qui représentent un budget minime, de part la volonté d'accessibilité à tous du lieu. Le montant de la cotisation sera calculé de manière à équilibrer autant que possible les frais correspondants à l'activité (matériel, fournitures, intervenant, contribution aux charges du lieu...) selon le nombre de participants. Néanmoins, certaines activités payantes pourront être bénéficiaires et d'autres déficitaires selon certains choix éditoriaux de la structure.
- **Les activités exceptionnelles** : Certaines manifestations festives pourront être accessibles aux non-adhérents. Selon leur nature, une **participation financière** pourra être demandée.

Les recettes globales issues de ces activités permettent d'équilibrer leur coût, et concourent au financement des charges d'exploitation de la structure.

## LES ADHÉSIONS

Lors de l'assemblée générale constitutive du 5 juin 2017, le montant des adhésions a été voté comme suit :

- 5€ l'année pour les adhérents individuels ;
- 12€ l'année pour les familles (2 adultes, nombre d'enfants illimité). L'adhésion famille peut également être souscrite par des grands parents avec leurs petits-enfants ;
- **20€ l'année pour les associations**, avec un complément à définir en fonction du nombre d'adhérents. Les droits et devoirs des associations adhérentes seront décrits dans le règlement intérieur dont le travail d'écriture fera l'objet d'une démarche collaborative.

Ainsi, l'association *les ailes du Moulin* compte à ce jour 32 adhérents individuels, 5 familles et 3 associations.

## 5.3. LES MOYENS POUR LE DÉMARRAGE

### LES INVESTISSEMENTS

La mise en conformité des lieux, la rénovation du mode de chauffage et de l'équipement de la cuisine restent à la charge du propriétaire, soit la Ville.

Au-delà des dons en nature des habitants ou par le biais du réseau Passe à Ton Voisin, du ré-usage du matériel existant, et de l'aide de la ressourcerie *La Fabrique à Neuf*, certains investissements seront chiffrés dans le détail, planifiés et provisionnés au fur et à mesure de la montée en puissance de l'activité de la structure :

- Remise en état et l'adaptation des équipements de la restauration (la part Ville et la part *ailes du Moulin* seront négociées)
- Équipement des salles (mobilier, sonorisation, écran, vidéoprojecteur)
- Équipement pour les ateliers (matériel installé ou stocké en interne, fournitures)

## FINANCEMENT PARTICIPATIF (CROWDFUNDING)

Un **fond de roulement** sera nécessaire à la structure pour fonctionner dans de bonnes conditions et réaliser ses premières dépenses indispensables. En complément du montant symbolique des adhésions, un **financement participatif** sera organisé sur le territoire, en donnant l'opportunité d'aider financièrement le lancement du projet.

**Les dons donnent droit à des contreparties progressives.** Par exemple : Un gobelet réutilisable nominatif au logo du *Moulin zélé* (5€), avec une boisson au choix (7-10€), un atelier-découverte (30€), la reconnaissance comme membre bienfaiteur (100€)... Plusieurs plateformes de financement participatif sont compatibles avec nos valeurs :

- [Bulb in Town](#) : Crowdfunding local
- [Zeste](#) : Financement participatif de la NEF, banque éthique

Généralement la plateforme prend 7% de commission. Pour atteindre un montant utile de 15 000€, nous devons donc fixer comme objectif 16 500€ de dons.

### 5.4. LE BUDGET PRÉVISIONNEL

Voir les tableaux en annexe et le fichier Excel sur la clé USB jointe au dossier.

## 6. ORGANISATION LOGISTIQUE

### 6.1. UNE GESTION ÉCOLOGIQUE INTÉGRÉE

Nous souhaitons faire du *Moulin zélé* un **équipement collectif exemplaire** dans la mise en pratique des principes du **développement durable**. Une réflexion dans ce sens sera effectuée dans la mise en œuvre de chaque activité ou projet. Ceci inclut plusieurs niveaux :

- Choix des matériaux utilisés dans le cadre des travaux d'aménagement
- Gestion des consommations d'énergie et des ressources naturelles, notamment de l'eau et de l'électricité (récupération des eaux de pluie, fournisseur d'électricité coopératif à base d'énergies renouvelables)
- Approvisionnement en produits issus principalement de circuits courts/bio/locaux
- Proposition de repas équilibrés préparés avec des produits frais
- Achat ou recueil de dons en nature de matériel et mobilier d'occasion ou upcyclé, construction de mobilier d'extérieur en bois de palettes recyclées
- Tri et valorisation des déchets, gestion d'un composteur collectif
- Accueil d'une ruche à étudier
- Incitation à l'utilisation des transports doux (vélo, bus, à pied) ou au co-voiturage pour se rendre au *Moulin zélé*
- Service de location de vélos et de *vélos extraordinaires* pour une sensibilisation à l'usage quotidien et utilitaire du vélo

Cette gestion écologique permet de sensibiliser les habitants et les acteurs locaux (commerçants, entreprises, services publics, élus) afin d'impulser une dynamique de **transition écologique et sociale** sur le territoire.

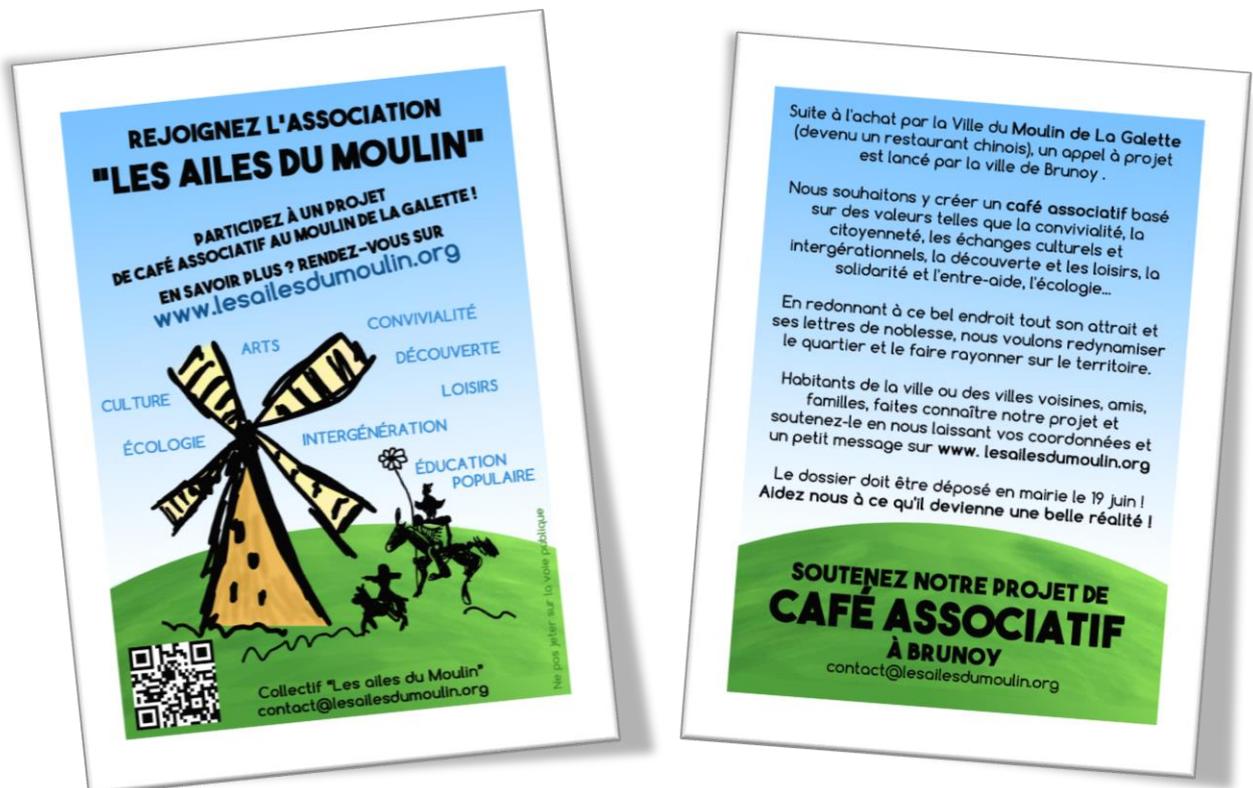
## 6.2. LA COMMUNICATION

La communication est décisive pour assurer le succès et la pérennité du projet. L'enjeu est de toucher tous les publics, quel qu'en soit la génération et les moyens d'information utilisés, que ce soit un public habitué ou occasionnel. Par ailleurs, notre capacité de production infographique en interne nous confère une autonomie et une réactivité importante pour certains supports décrits ci-dessous.

### COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

- **Communication orale** : Nous sommes les premiers ambassadeurs du café associatif. Ainsi en parlant avec les gens, en activant nos réseaux, nous relayerons à chaque moment notre communication : Le bouche à oreille est un vecteur majeur qui d'ailleurs a déjà bien opéré puisque nous pouvons déjà compter une cinquantaine de membres informés principalement par ce biais.

Ce réseau s'étendra au fil des partenariats que nous construirons avec les associations locales, les commerces, les relations que nous tisserons avec les habitants du quartier, de la ville et du territoire. L'accueil, la richesse des activités proposées, notre savoir-faire seront pour nous les meilleurs vecteurs de *faire-savoir*.
- **Communication écrite** : Une distribution d'affiche et de flyers a déjà été réalisée afin de faire connaître notre projet. Cette technique pourra être reconduite dans les zones d'affluence (gare, écoles, marchés, commerçants), et lors de manifestations diverses (fête des voisins, fête de la musique, forum des associations). Un **journal d'information de quartier**, tel que le projet du *Moulin de la gazette* (voir plus haut) pourrait compléter le dispositif avec une grande efficacité.



- **Communiqué de presse et dossier de presse** : Comme pour de nombreux autres événements associatifs (Fête de la transition...), le relais de nos actions dans la presse locale s'effectuera par une communication auprès de nos contacts habituels.

- **Un mois en ville, journal mensuel de la ville de Brunoy** : La diffusion dans le journal de la ville de la programmation des activités et événements permettra aux habitants de s'informer et de se rendre au *Moulin zélé* au gré de la programmation.
- **Sur le lieu même et lors de manifestations spécifiques** : L'emplacement privilégié du *Moulin de la galette* à proximité immédiate de la N6 et de la place de la Pyramide nous permet de nous appuyer sur des affiches, banderoles et flammes, avec néanmoins le souci de conserver la qualité esthétique du *Moulin de la galette* et de ses abords.
- **Grâce à la ville** : Une *signalisation d'information locale* (SIL) pérenne au cœur de la ville permettrait de guider les usagers tout en respectant le code de la route. Le marron dans la teinte de fond et utilisée pour les panneaux de type H *signalisation d'information culturelle ou touristique*.
- **Le relais des panneaux lumineux d'information de la CAVVVS** : Cet outil est un système de communication visuelle dynamique par affichage électronique qui permet de relayer l'information en temps réel en plaçant les usagers, touristes, administrés au cœur de l'actualité de la commune et de ses multiples activités.



#### COMMUNICATION VIA INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX



Outre le site internet [lesaillesdumoulin.org](http://lesaillesdumoulin.org) qui informe les adhérents de la vie interne de l'association, présente les statuts et le règlement intérieur de l'association, et permet aux bénévoles de se coordonner pour la mise en œuvre des différents projets, [lecafezele.fr](http://lecafezele.fr) présentera la structure, le programme des activités, un système d'inscription à la lettre d'information et aux activités, et intégrera la charte d'usage des locaux. Il pourra être référencé sur le site internet de la ville de Brunoy.

Des pages **Facebook** et **Instagram** relayeront ces informations sur les réseaux sociaux, afin d'atteindre tous les publics.

#### COMMUNICATION VIA LA FIDÉLISATION DE NOS ADHÉRENTS

Lors de l'inscription de nos adhérents, outre l'identité de la personne complétée d'une adresse postale, nous demanderons une adresse de courriel et un numéro de téléphone.

Ainsi nous pourrions envoyer de façon globale ou sélective la programmation des activités du *Moulin zélé* et des événements majeurs, les éventuelles modifications de dernière minute, permettant aux usagers d'être régulièrement informés.

Cela permettra aussi de communiquer sur la vie de l'association et sur les besoins bénévoles nécessaires au fonctionnement du lieu.

## 7. QUI SOMMES NOUS ? GENÈSE ET ÉMERGENCE DU PROJET

Ce dossier est élaboré par des habitants de Brunoy et de ses environs, cherchant à promouvoir des valeurs communes, et qui se sont associés pour mieux les défendre à travers un projet ambitieux et transversal :

**Agathe Bordet** : Habitant Brunoy depuis 6 ans, je porte un projet de café associatif depuis longtemps. Sur le départ de mon emploi actuel au Conservatoire National des Arts et Métiers, j'ai travaillé pendant plus de 15 ans dans l'événementiel et la communication dans l'univers du luxe. Depuis, je me suis recentrée sur une démarche plus sociale avec une forte envie de dynamiser le quartier. Adaptable, multi-tâches, énergique et aimant le contact, je peux m'investir bénévolement pendant un an ou deux à temps plein sur la structure (droits au chômage), et projette à terme d'en devenir salariée. Je conserve des liens nombreux avec mes anciens collègues et des réseaux divers.

**Sofia Boucetta** : Résidente à Brunoy depuis 3 ans, avec une expérience significative dans la gestion de projet informatique, c'est en tant que bénévole que j'ai rejoint les ailes du Moulin. C'est mon engagement associatif passé dans mon département d'origine, la Seine-Saint-Denis qui m'a convaincue que cette initiative nouvelle est importante et nécessaire pour rendre à nouveau vivant le Moulin de la galette et le quartier de la Pyramide.

**Emmanuel Gauvry** : Président de Territoires en liens, association organisatrice depuis quatre ans de la Fête de la transition (éco-festival citoyen du Val d'Yerres Val de Seine), je travaille pour un réseau public local de géothermie dans le Val de Marne. Habitant Epinay-sous-Sénart depuis 2001, j'ai passé mon enfance avenue d'Orléans, à deux pas de la *Place des Fêtes* et du *Moulin de la galette*, hélas trop calmes l'un comme l'autre à l'époque. C'est pour toutes ces raisons que j'ai décidé de rejoindre le collectif fondateur des *ailes du Moulin*, avec le soutien de Territoires en liens dont l'accompagnement de ce type de projet est la raison d'être.

**Pierre Johnson** : Chargé de programmes et consultant en coopération internationale et développement durable depuis vingt ans, mon engagement dans des associations visant à promouvoir la participation des citoyens à la vie économique et sociale, s'exprime depuis trois ans par une participation active au mouvement des villes et territoires en transition, coïncidant avec mon installation à Brunoy. Je participe notamment à l'organisation de la Fête de la transition, et j'ai lancé au printemps l'achat groupé de vélos à assistance électrique. La création d'un café associatif au *Moulin de la galette* est important pour l'expression de la vie sociale à Brunoy, c'est pourquoi j'ai participé activement à l'élaboration de ce projet.

**Muriel Pouzet-El-Mastri** : Brunoyenne depuis toujours, juriste, engagée dans le mouvement des AMAP depuis 2005, membre de Territoires en liens, j'habite dans le quartier du Moulin de la galette et suis motivée pour lui donner une nouvelle vie dans le cadre d'un café associatif. Bien qu'à terme j'envisage de partager mon temps entre Brunoy et l'Égypte, je conserverai quoi qu'il arrive une base vie à Brunoy.

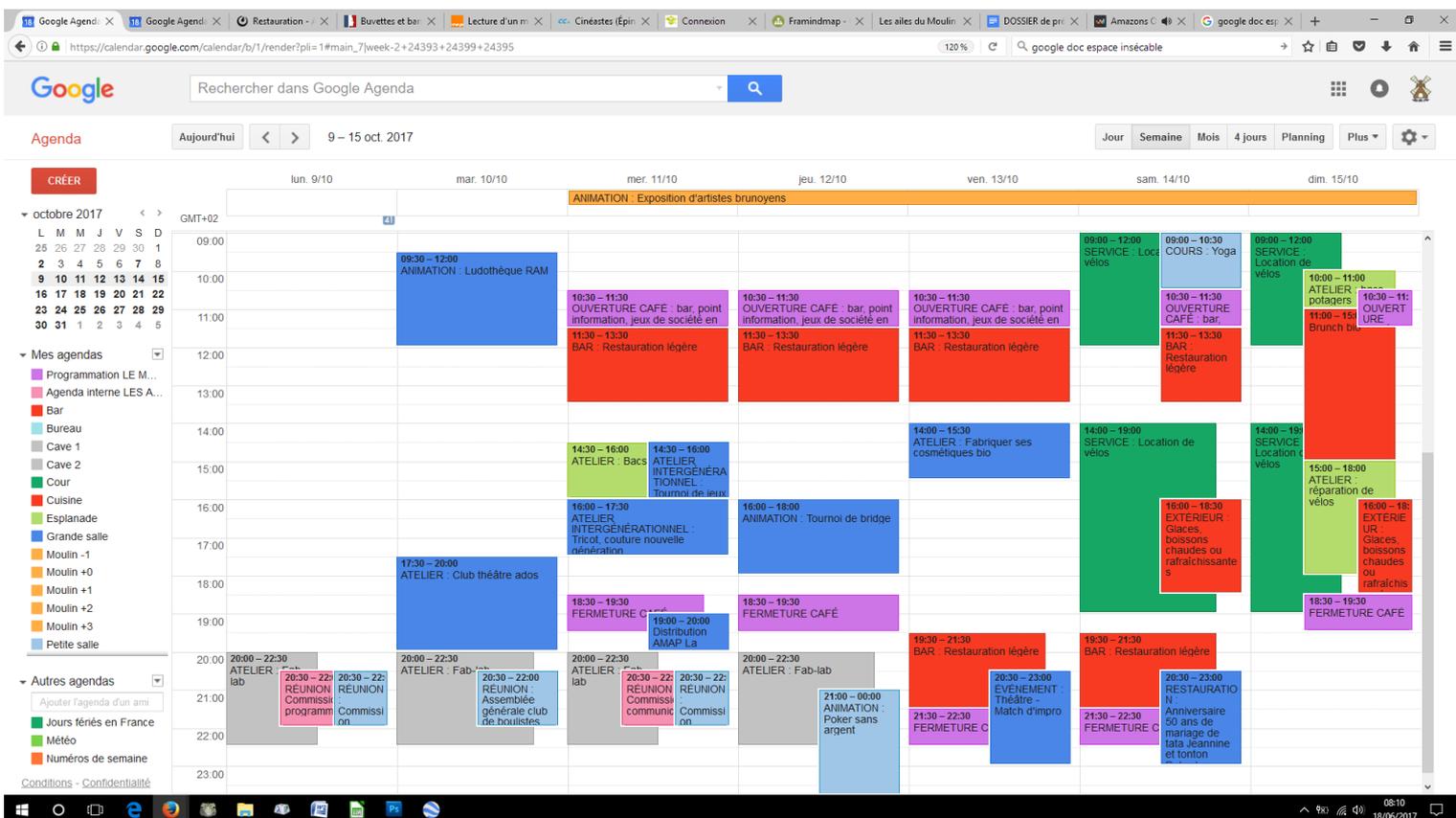
## 8. CONTACT

[contact@lesaillesdumoulin.org](mailto:contact@lesaillesdumoulin.org)





### 10.4. EXEMPLE DE PLANNING D'ANIMATIONS





les ailes du Moulin

Territoires  
en liens

Val d'Yerres Val de Seine  
en transition

# LE MOULIN ZÉLÉ

PROJET DE CAFÉ ASSOCIATIF INNOVANT

- ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES -



## SOMMAIRE

<b>1. Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Représentation de la municipalité dans la gouvernance de la structure .....</b>	<b>3</b>
<b>3. Nos observations d'ordre technique et logistique .....</b>	<b>4</b>
3.1. Normes ERP .....	4
3.2. Protection de l'établissement .....	4
3.3. Aménagements extérieurs .....	4
3.4. Installation électrique .....	4
3.5. Chauffage .....	4
3.6. Cuisine .....	5
3.7. Espace bar .....	5
3.8. Espace wok .....	5
<b>4. Animations pressenties par modèle économique, par public et par lieu .....</b>	<b>6</b>
<b>5. Concepts d'aménagements et de décoration .....</b>	<b>11</b>
<b>6. Croquis d'aménagement et de décoration possibles des locaux.....</b>	<b>15</b>
6.1. Salle du rez-de-chaussée face au bar .....	15
6.2. Salle du rez-de-chaussée vue du bar .....	16
6.3. Salle du premier étage .....	17
<b>7. Contact.....</b>	<b>18</b>

## 1. INTRODUCTION

Durant notre audition par le comité de sélection de la mairie de Brunoy jeudi 4 juillet 2017 à 18h30 au Moulin de la galette, certaines questions et demandes de précisions ont été formulées, nécessitant la transmission d'éléments complémentaires.

Ces éléments sont regroupés dans ce document.



## 2. REPRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ DANS LA GOUVERNANCE DE LA STRUCTURE

Comme indiqué dans notre dossier, la municipalité sera représentée dans le comité technique en charge d'accompagner la gestion de l'établissement.

Le comité technique permet une concertation et une coordination entre la structure et ses partenaires dans le cadre de leurs activités communes.

Cette représentation de la Ville sera double : Un siège réservé au maire et/ou un autre élu, qui feront la liaison avec la municipalité d'une part, et un ou plusieurs sièges réservés aux services de la Ville d'autre part. Elle est d'autant plus importante que des relations étroites et régulières devront exister entre la Ville et la structure dans plusieurs domaines opérationnels (communication, financier, technique...), dans l'intérêt des deux parties.

Les autres personnes constituant ce comité technique seront des représentants opérationnels de la structure (membres bénévoles et salariés), des représentants des autres partenaires privilégiés (institutionnels et associatifs) impliqués directement ou indirectement dans le fonctionnement de la structure et son orientation stratégique.

Par contre, le comité d'animation (en charge de la programmation et de la coordination des activités et des manifestations) est plutôt constitué de membres de l'association, ponctuellement élargi à des intervenants extérieurs ou des porteurs de projets en fonction de l'actualité et des circonstances.

Bien entendu et dans la mesure du possible, une cohérence entre les actions culturelles, sociales et environnementales de la Ville et de la structure pourra être établie via le comité technique ou les services concernés.

### 3. NOS OBSERVATIONS D'ORDRE TECHNIQUE ET LOGISTIQUE

#### 3.1. NORMES ERP

La vocation de l'établissement étant de recevoir du public, toutes les normes correspondantes (accès et toilettes handicapés, sécurité incendie, installation électrique...) se doivent d'être respectées. Ces normes concernent intrinsèquement le bâti. Par conséquent, le diagnostic, les travaux et les certifications qui pourraient être rendus nécessaires doivent être logiquement pris en charge par le propriétaire, donc la Ville.

#### 3.2. PROTECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

En prolongement, un état des lieux et une éventuelle mise à niveau de la protection de ce bâtiment qui sera en gestion partagée peuvent s'avérer judicieux (serrures, grille et portail extérieurs, système d'alarme).

#### 3.3. AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Dans le cadre des travaux d'embellissement de la façade du moulin souhaités par la municipalité, nous avons entendu parlé de l'installation de treillage sur la façade, et de la destruction de la dalle et du carrelage situés devant le bâtiment pour le ré-engazonner. Si cela était confirmé, nous aurions des propositions à faire sur ces aménagements.

#### 3.4. INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Nos besoins en terme de puissance électrique sont très limités, y compris dans un contexte de concert qui restera sobre en puissance sonore et lumineuse. De fait, l'installation électrique actuelle, adaptée à l'exploitation d'un restaurant, le sera tout autant pour le café associatif et ses différentes activités.

Il faudra tout de même vérifier que l'installation est aux normes.

#### 3.5. CHAUFFAGE

Le diagnostic de performance énergétique (DPE) réalisé à l'occasion de la vente, et transmis à notre demande lors de l'élaboration du projet, s'est avéré totalement incomplet et inexploitable sur le volet énergétique.

Le nombre de convecteurs électriques disposés sur les pourtours de la salle du rez-de-chaussée et quelques recherches sur le site internet du fabricant du système de climatisation contredisent le DPE qui parle d'un chauffage par pompes à chaleur (climatiseurs réversibles). Si cette erreur est confirmée, la consommation électrique de l'établissement risque d'être très importante, pour un confort de chauffage limité (absence de régulation).

La modernisation du mode de chauffage de l'établissement serait un choix technique rationnel et le symbole d'un mode de gestion durable du patrimoine communal. Sans pour autant déployer un onéreux système de chauffage central en lieu et place des convecteurs actuels, un poêle à bois (label Flamme verte) correctement dimensionné au rez-de-chaussée, doté d'un système de récupération d'air chaud sur le conduit d'évacuation à l'étage, pourrait être un choix judicieux, et cohérent avec la proximité de la forêt de Sénart.

Cela n'exclue pas l'utilisation de quelques radiateurs électriques d'appoint pour les périodes les plus froides de l'hiver, y compris à l'étage où des traces d'humidité au plafond soulèvent de nouvelles questions.

Nous n'avons pas observé de mode de chauffage dans les pièces circulaires du moulin. Il faudrait pouvoir étudier ce point, avec un système de programmation horaire pour ne déclencher le chauffage que lors des plages d'utilisation.

Idem pour le sous-sol.

### 3.6. CUISINE

Située au sous-sol, la cuisine est très vaste, et surdimensionnée pour l'activité courante de la petite restauration du café associatif. Néanmoins, son potentiel est très important dans le cas d'une importante augmentation de la demande en matière de restauration plus élaborée (repas de famille, soirées exceptionnelles), pour le développement d'ateliers culinaires, etc...

Pour ces raisons, la remise en état de la cuisine du sous-sol n'est pas une priorité pour nous à l'heure actuelle, mais sera nécessaire à moyen terme, et devra faire l'objet d'une étude dédiée.

### 3.7. ESPACE BAR

Le bar est l'outil le plus sollicité par l'activité courante du café associatif.

Nos précédentes visites ne nous ont pas permis d'étudier en détail l'état du bar et de ses équipements supposés (percolateur, tireuse à bière, lave-vaisselle, four à micro-ondes), mais un diagnostic détaillé de ces équipements et de leur état de fonctionnement sera décisif dans les choix d'investissements prioritaires à réaliser pour l'ouverture du lieu.

Ce point sera prioritaire.

### 3.8. ESPACE WOK

L'espace Wok sera probablement le lieu utilisé prioritairement pour l'élaboration de la petite restauration. Nous devons voir sur place si son équipement actuel est compatible avec cette activité, ou encore s'il est possible de l'adapter avec des éléments de la cuisine du sous-sol, ou enfin s'il nécessite des aménagements spécifiques.

Ce point sera prioritaire.

4. ANIMATIONS PRESENTIES PAR MODÈLE ÉCONOMIQUE, PAR PUBLIC ET PAR LIEU

LÉGENDE DES COULEURS :

- Accueil-bar-restauration
- Grande salle
- Petite salle
- Moulin
- Sous-sol
- Extérieur avant
- Extérieur arrière

	Service gratuit proposé dans le cadre du café associatif	Service payant proposé dans le cadre du café associatif	Animation/atelier gratuit portée par les ailes du Moulin	Animation/atelier payant portée par les ailes du Moulin avec ou sans intervenant ou prestataire extérieur	Animation/atelier gratuit porté par un partenaire	Animation/atelier payant porté par un partenaire	Manifestation ponctuelle gratuite ouverte aux non-adhérents	Manifestation ponctuelle payante ouverte aux non-adhérents	Événement exceptionnel grand-public (arrêté municipal)
Accueil, orientation et accompagnement	Tout public								
Bar, petite restauration + terrasse		Tout public Associations Organismes Entreprises							
Privatisation partielle avec ou sans restauration				Familles Associations Organismes Entreprises					
Informations sur le patrimoine culturel, environnemental et la vie locale	Familles Personnes de passage								
Bibliothèque (consultation sur place)	Tout public								
Jeux de société en libre accès	Tout public								
Web-café	Jeunes Adultes Séniors								

Le Moulin zélé : Éléments complémentaires // Animations pressenties par modèle économique, par public et par lieu

LÉGENDE DES COULEURS :

- Accueil-bar-restauration
- Grande salle
- Petite salle
- Moulin
- Sous-sol
- Extérieur avant
- Extérieur arrière

	Service gratuit proposé dans le cadre du café associatif	Service payant proposé dans le cadre du café associatif	Animation/atelier gratuit portée par les ailes du Moulin	Animation/atelier payant portée par les ailes du Moulin avec ou sans intervenant ou prestataire extérieur	Animation/atelier gratuit porté par un partenaire	Animation/atelier payant porté par un partenaire	Manifestation ponctuelle gratuite ouverte aux non-adhérents	Manifestation ponctuelle payante ouverte aux non-adhérents	Événement exceptionnel grand-public (arrêté municipal)
Services bureautiques		Jeunes Adultes Etudiants							
Mise à disposition ponctuelle d'une salle de réunion		Associations Organismes Entreprises							
Mise à disposition ponctuelle d'une salle pour activité sportive adaptée au lieu				Associations Prof indépendant					
Mise à disposition ponctuelle d'une salle pour activité culturelles ou artistiques				Associations Prof indépendant					
Location de vélos classiques et de vélos extraordinaires		Tout public							
Réseau d'échanges de savoirs					Jeunes Adultes Séniors				
Théâtre, matchs d'improvisation							Tout public	Tout public	
Café littéraire					Adultes Séniors				
Expositions artistiques ou pédagogiques			Tout public		Tout public				

Le Moulin zélé : Éléments complémentaires // Animations pressenties par modèle économique, par public et par lieu

LÉGENDE DES COULEURS :

- Accueil-bar-restauration
- Grande salle
- Petite salle
- Moulin
- Sous-sol
- Extérieur avant
- Extérieur arrière

	Service gratuit proposé dans le cadre du café associatif	Service payant proposé dans le cadre du café associatif	Animation/atelier gratuit portée par les ailes du Moulin	Animation/atelier payant portée par les ailes du Moulin avec ou sans intervenant ou prestataire extérieur	Animation/atelier gratuit porté par un partenaire	Animation/atelier payant porté par un partenaire	Manifestation ponctuelle gratuite ouverte aux non-adhérents	Manifestation ponctuelle payante ouverte aux non-adhérents	Événement exceptionnel grand-public (arrêté municipal)
Jeux vidéo en multi-joueurs			Jeunes Adultes						
Ludothèque					Enfants	Enfants			
Tournois ou découverte de jeux de société			Tout public		Tout public		Tout public		
Permanences info-énergie					Adultes Séniors				
Ecriture d'un journal de quartier					Tout public				
Lecture, écriture et contes :			Familles Enfants Séniors		Familles Enfants Séniors	Familles Enfants Séniors			
Ateliers en lien avec les écoles du quartier et de la ville			Enfants Jeunes		Enfants Jeunes	Enfants Jeunes			
Cours et ateliers d'arts plastiques			Type de public selon activité	Type de public selon activité		Type de public selon activité			
Cours et ateliers de musique et chorale			Type de publicselon activité	Type de publicselon activité		Type de publicselon activité			

Le Moulin zélé : Éléments complémentaires // Animations pressenties par modèle économique, par public et par lieu

LÉGENDE DES COULEURS :

- Accueil-bar-restauration
- Grande salle
- Petite salle
- Moulin
- Sous-sol
- Extérieur avant
- Extérieur arrière

	Service gratuit proposé dans le cadre du café associatif	Service payant proposé dans le cadre du café associatif	Animation/atelier gratuit portée par les ailes du Moulin	Animation/atelier payant portée par les ailes du Moulin avec ou sans intervenant ou prestataire extérieur	Animation/atelier gratuit porté par un partenaire	Animation/atelier payant porté par un partenaire	Manifestation ponctuelle gratuite ouverte aux non-adhérents	Manifestation ponctuelle payante ouverte aux non-adhérents	Événement exceptionnel grand-public (arrêté municipal)
Ateliers culinaires				Tout public		Tout public			
Troc-aux-plantes, troc-aux-graines					Adultes Séniors				
Culture en bacs potagers			Tout public	Tout public	Tout public	Tout public			
Disco-soupe			Tout public		Tout public				
Gratifieria (brocante gratuite)			Tout public		Tout public				
Repair-café			Jeunes Adultes Séniors		Jeunes Adultes Séniors				
Réparation et auto-réparation de vélo		Jeunes Adultes Séniors	Jeunes Adultes Séniors	Jeunes Adultes Séniors	Jeunes Adultes Séniors	Jeunes Adultes Séniors			
Auto-construction et upcycling			Jeunes Adultes Séniors	Jeunes Adultes Séniors					
Réaliser soi-même ses cosmétiques ou ses produits d'entretien écologiques				Jeunes Adultes Séniors		Jeunes Adultes Séniors			

Le Moulin zélé : Éléments complémentaires // Animations pressenties par modèle économique, par public et par lieu

LÉGENDE DES COULEURS :

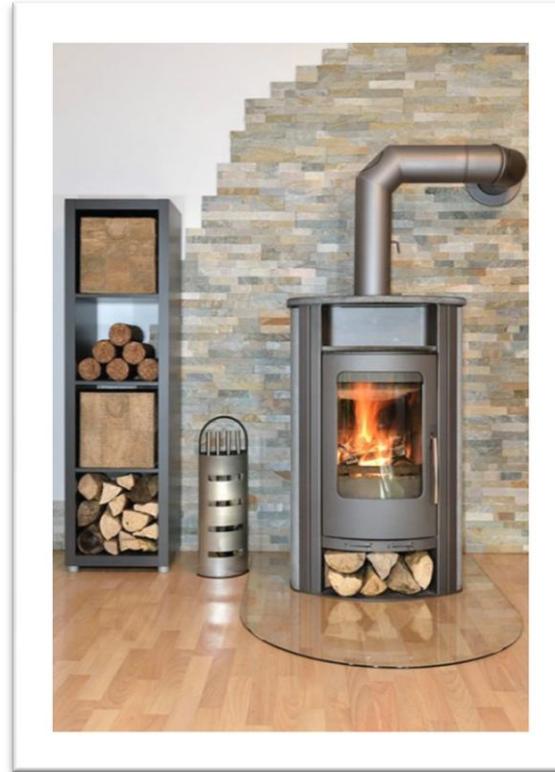
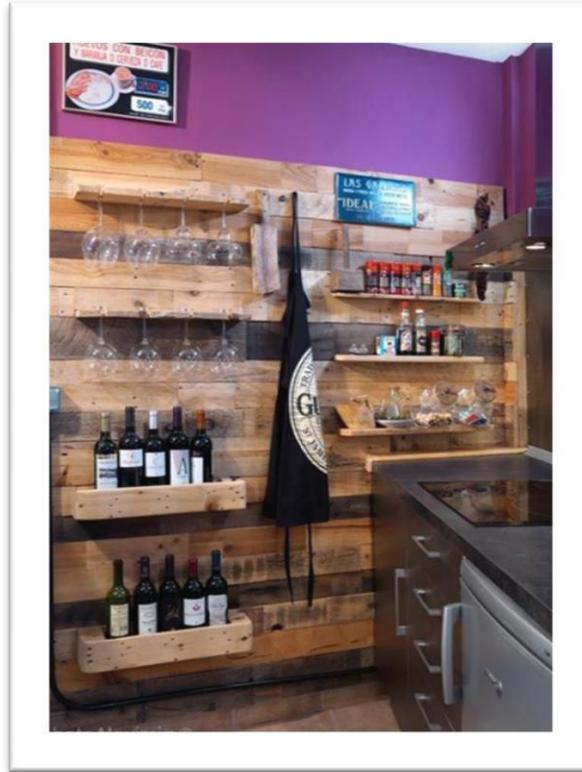
- Accueil-bar-restauration
- Grande salle
- Petite salle
- Moulin
- Sous-sol
- Extérieur avant
- Extérieur arrière

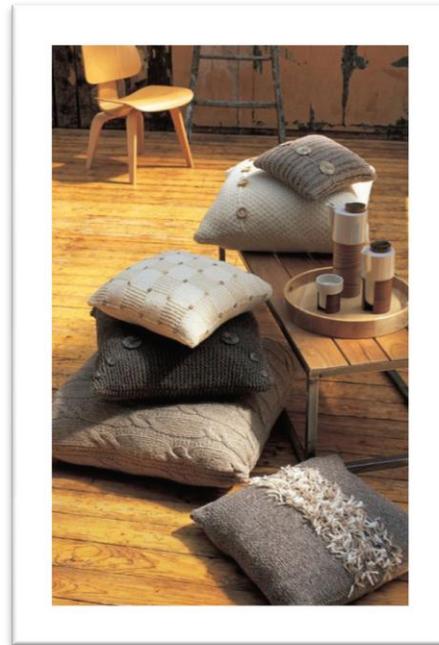
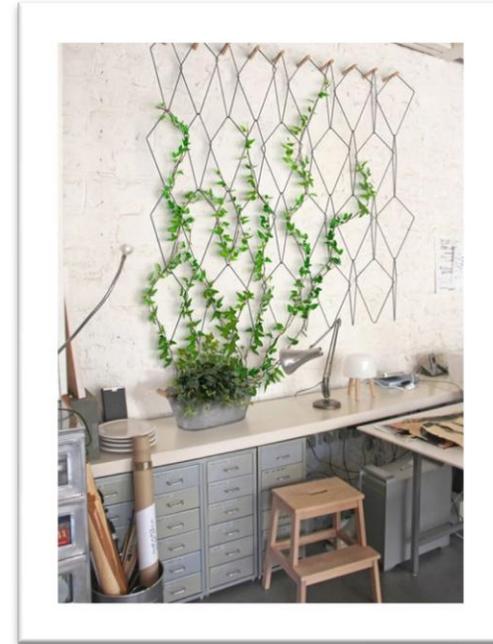
	Service gratuit proposé dans le cadre du café associatif	Service payant proposé dans le cadre du café associatif	Animation/atelier gratuit portée par les ailes du Moulin	Animation/atelier payant portée par les ailes du Moulin avec ou sans intervenant ou prestataire extérieur	Animation/atelier gratuit porté par un partenaire	Animation/atelier payant porté par un partenaire	Manifestation ponctuelle gratuite ouverte aux non-adhérents	Manifestation ponctuelle payante ouverte aux non-adhérents	Événement exceptionnel grand-public (arrêté municipal)
Espace numérique		Jeunes Adultes Séniors							
Atelier partagé et fab-lab		Jeunes Adultes Séniors							
Projections-débats							Type de public selon thème	Type de public selon thème	
Conférences							Type de public selon thème	Type de public selon thème	
Concerts							Type de public selon thème	Type de public selon thème	Tout public
Évènements festifs publics (Fête de la musique, Fête du Moulin de la galette, Fête des voisins)									Tout public

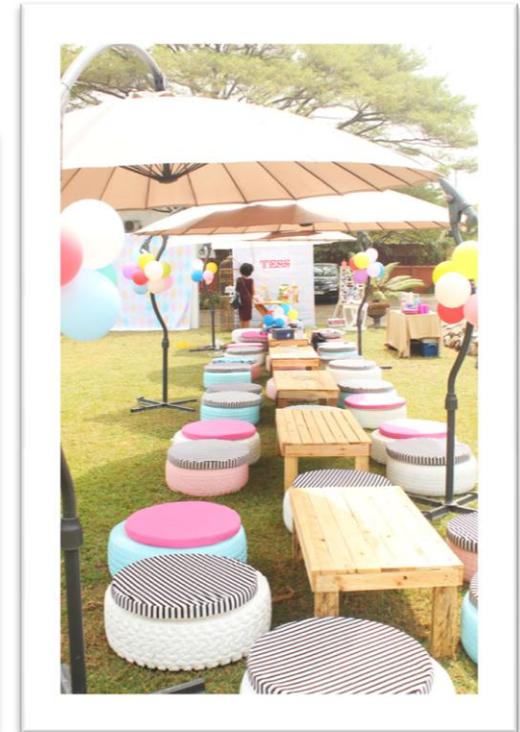
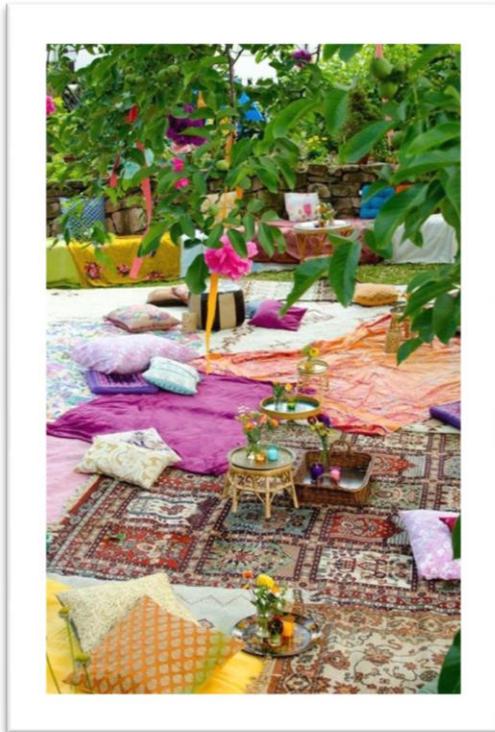
Cette liste n'est pas exhaustive, et repose sur des compétences internes à l'association ou des partenariats identifiés. D'autres animations pourront être proposées au gré du développement de cette dynamique.

5. CONCEPTS D'AMÉNAGEMENTS ET DE DÉCORATION







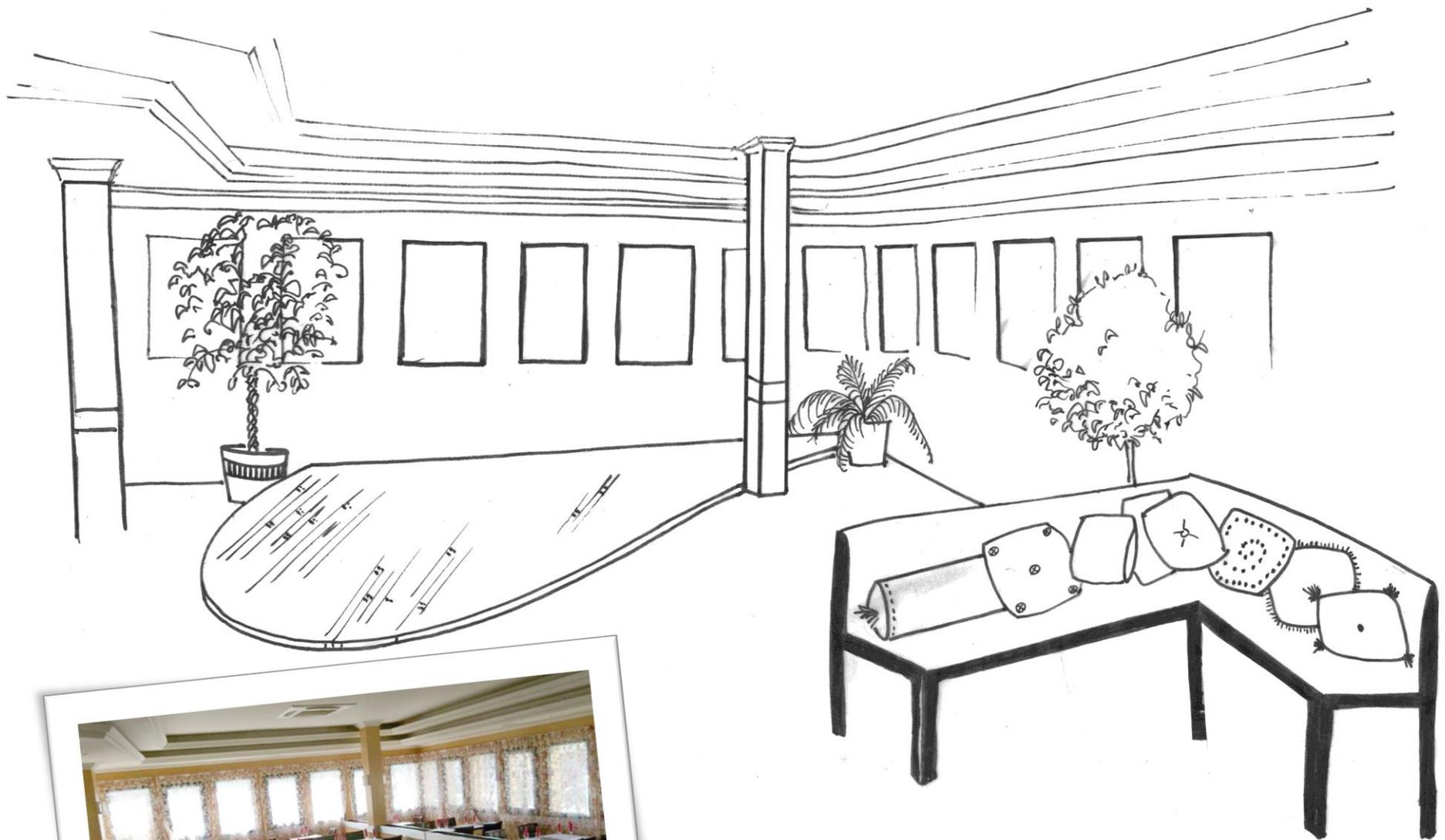


## 6. CROQUIS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉCORATION POSSIBLES DES LOCAUX

### 6.1. SALLE DU REZ-DE-CHAUSSÉE FACE AU BAR



6.2. SALLE DU REZ-DE-CHAUSSÉE VUE DU BAR



### 6.3. SALLE DU PREMIER ÉTAGE

